



Ils étaient tous à Sèvres...

La ville de Sèvres, ses petites collines, sa verdure et... le CIEP. Du 19 au 21 juin 2007, professeurs de français venus des cinq continents, responsables de politiques linguistiques et de pratiques de classes et officiels y ont fait le déplacement pour débattre pendant le colloque international 2007 de la FIPF du thème : « Le Cadre européen, une référence mondiale ? » Résultat : une somme de propositions, que nous publions en entier dans ce bulletin. Mais aussi un accueil chaleureux du directeur du CIEP, partenaire de cet événement, et du maire de Sèvres, Monsieur François Kosciusko-Morizet (en photo, au centre) qui, comme de coutume, a reçu les enseignants dans les jardins de la Mairie.

Bienvenue à Madeleine Rolle-Boumlic



Après le départ de Martine Defontaine, la FIPF a une nouvelle secrétaire générale. Il s'agit de Madeleine Rolle-Boumlic, qui occupait jusqu'à présent les fonctions d'attachée de coopération pour le français à l'Ambassade de France en Algérie.

Mme Rolle-Boumlic, nommée par le Conseil d'administration de la Fédération, prendra ses fonctions début septembre dans nos locaux de Sèvres, où sa venue est très attendue par les personnels et nos membres des quatre coins du monde. Elle reprendra la gestion administrative d'une machine maintenue en marche par une équipe que je ne cesserai de féliciter, constituée des assistantes Isabelle Desnouailles et Nathalie Levron, d'Emeline Giguet et Elodie Reschouches, les rédactrices du site francparler.org, de Bruno Marty, notre webmestre,

de Jackson Njiké, notre chargé de la communication et de tous les stagiaires. Cette équipe, sous ma direction, a maintenu en marche les nombreux projets qui étaient engagés, au prix souvent de beaucoup de sacrifices personnels.

Les avis des ministères français de l'Éducation et des Affaires étrangères, ainsi que du Conseil d'administration de la FIPF ayant convergé sur la compétence et le réel engagement de Mme Rolle-Boumlic à servir efficacement la communauté mondiale des professeurs de français, nous ne pouvons donc qu'être très heureux de l'accueillir dans notre grande famille - à laquelle elle n'est pas étrangère-, et lui souhaiter un franc succès dans sa nouvelle mission. Je ne saurais ne pas dire un mot dans cet éditorial sur notre colloque qui, comme tous les participants l'ont constaté - lire la synthèse des ateliers et les réactions dans un document spécial en pages centrales -, a été un grand succès. Et ce mot je l'adresserai principalement au directeur du Centre international d'études pédagogiques, Monsieur Tristan Lecoq, et à la responsable du Pôle Langue française de la même institution, Manuela Ferreira Pinto. Le

CIEP a été notre partenaire technique et stratégique pour l'organisation de ces assises, et cela nous le devons, non seulement à notre très vieille coopération avec la vénérable Maison qu'est le CIEP, mais aussi à l'élan de son nouveau directeur, assisté de son adjoint Roger Pilhon, un vieil ami de la FIPF.

Pour le reste, je ne cesserai de le rappeler que la FIPF a des missions. La plus actuelle de ces missions est d'instiller en tous nos membres, avec qui elle garde un contact permanent, l'idée que le français doit aujourd'hui être présenté comme une langue moderne. Le français n'est pas une langue du passé. Il a un avenir d'autant plus radieux qu'il reste avec l'anglais la principale langue internationale. Il est donc impératif pour les enseignants de surfer, entre autres, sur ce prestige en montrant au quotidien aux apprenants les avantages qu'ils ont à maîtriser cette langue.

Bonnes vacances et à bientôt !

DARIO PAGEL,
PRÉSIDENT DE LA FIPF

Congrès, Colloques

Venezuela

L'Association vénézuélienne des professeurs de français (AVENPROF) organise ses seizièmes Rencontres annuelles du 3 au 7 septembre 2007, dans la ville de Barquisimeto. Les axes thématiques tourneront autour de l'utilisation de TV5 Monde dans les classes, l'évaluation et le français précoce.



Avenprof
Racquel Pirca, présidente
Qta Wilmaru
Avda. Moledano entre 1° y 2° transv.
La Castellana - Caracas
Venezuela
Contact : avenprof@telcel.net.ve
Site : www.avenprof.org

Québec

L'Association québécoise des professeurs de français prépare son prochain congrès, qui aura lieu du 24 au 26 octobre 2007 à Montréal. La thématique du congrès est : « L'enseignement du français : mythes et réalités ».

Pour ceux qui veulent contribuer au succès de ces travaux, ils peuvent écrire à la responsable thématique, Priscilla Boyer (boyer.priscilla@courrier.uqam.ca)



AQPF
Mme Arlette Pilote, présidente
1383 avenue du Buisson
Sillery - Québec/Canada

Brésil

Le congrès brésilien des professeurs de français se tiendra du 4 au 9 novembre 2007 à Joao Pessoa. Cinq sous-thèmes seront abordés : « Politiques linguistiques et éducatives et le devenir du français au Brésil », « Les apports de la linguistique à l'enseignement/apprentissage du FLE », « La littérature au cœur des échanges », « Stratégies d'enseignement/stratégies d'apprentissage : pluralité des supports pour la classe de FLE » et « Traduire pour échanges ».



FBPF
Marcio Venicio Barbosa, président
Rua Padre Raimundo Brasil, 256
Lagoa Nova
59075-100 - Natal - RN - Brésil
Contact : congresbresilien2007@yahoo.fr
www.fbpf.org.br

Nouveau bureau

Mexique

L'Association mexicaine de professeurs et de chercheurs dans le domaine du français (AMIFRAM) a tenu le 18 mai 2007 son assemblée électorale, au cours de laquelle un nouveau bureau a été désigné. Il est présidé par Mme Haydée Silva.

AMIFRAM
Mme Haydée SILVA, présidente
Rio Nazas 43 Col. Cuauhtémoc CP 06500 - Mexico D.F.
Mél : amifram@gmail.com

Inde

Hommage au Pr Kashinath Mahale

Lors du 33ème congrès de l'Indian Association of teachers of french (IATF), qui s'est déroulé du 7 au 9 septembre 2006, un hommage unanime a été rendu au professeur Kashinath Mahale, décédé le 4 février 2004, et que beaucoup considèrent comme le père de l'enseignement du français en Inde. Titulaire d'un bachelor en droit et de deux doctorats de la Sorbonne (un en littérature française et un autre en droit international), le Pr Kashinath a enseigné dans plusieurs universités du pays (Mumbai, Dharwar, Jawaharlal Nehru), terminant sa carrière comme vice-chancelier de l'Université de Manipur.

C'est dans sa ville de Goa, aujourd'hui un des hauts lieux du français dans le pays, qu'il s'illustrera dans sa volonté de faire exister la langue qu'il a toujours défendue. Il met en place, au département de français de l'université, un nouveau programme d'études qui reste cité en référence. En même temps, il fonde l'Institut des études indo-européennes et travaille pour le développement de Konkani Academy, un important centre de langues. Il a marqué des générations d'étudiants de français et façonné de nombreuses carrières d'enseignants, comme n'hésite pas à signaler Edith Melo Furtado de l'Université de Goa, une de ses étudiantes.

IATF

Mme Meenal Kshirsagar, présidente
19 Tarangini - Twin Tower Road - Mumbai 400098 - Inde
Mél: meenalkshirsagar@yahoo.com

Maroc

Comment remédier aux échecs lors des apprentissages ?

Le bureau national de l'Association marocaine des enseignants de français (AMEF) a organisé un colloque avec les collègues de la ville de Fès du 2 au 4 avril sous le thème « remédiation et amélioration des apprentissages ». Il s'est principalement agi de confronter les idées entre enseignants par rapport à un phénomène de plus en plus courant : l'échec scolaire dû à l'hétérogénéité des classes. Les questions auxquelles il fallait répondre étaient des plus simples : quelle pédagogie adopter dans ces situations ? Quels dispositifs favorisent-ils ? L'amélioration des prestations scolaires, la réduction des difficultés ? Les axes de réflexion concernaient principalement les questions d'évaluation, de soutien pédagogique, de pédagogie de l'erreur et les textes officiels. Les conférences étaient animées par des spécialistes marocains belges.

AMEF

M. Naji Choukri, président
BP 1983 - Agadir - Maroc
Mél : amef@menara.ma

« J'ai deux amours... ma ville et Paris »

Les lauréats visitent Paris



De gauche à droite : Claudia GHIZAROU de Roumanie, Soufia BHAM de l'île Maurice, Otilia MORARIU de Roumanie, Julie Letourneau et Damien Gugenheim, leurs encadreurs de la FIPF, Juventino JUAREZ du Panama et Feifei SHEN de Chine filmés dans notre local de Paris, l'Escale du français dans le monde.

C'est l'aboutissement du rêve de ces cinq jeunes : visiter la ville de Paris après avoir participé avec brio au concours, organisé par la Ville de Paris et la FIPF. Le concours a été lancé en janvier 2007. Le thème de cette édition était : « La vie quotidienne dans ma ville et à Paris ». Le but pour les classes participantes était de réaliser cinq enquêtes ou articles sur des personnes de leur ville qui symbolisaient d'une façon ou d'une autre la culture de leur pays (artisan, commerçant, professeur, etc.) En plus des enquêtes, les classes devaient joindre au dossier un panneau d'illustrations des personnes interrogées et un projet d'enquête à réaliser à Paris.

La date limite de participation au concours était fixée au 29 mai 2007. De nombreuses productions d'élèves venant des cinq continents sont parvenues à la FIPF.

Le 31 mai, le jury de la FIPF constitué de deux représentants de la FIPF, une personne de la Ville de Paris (Anne Sophie de Gasquet) et un représentant de TV5 Monde (Michèle Jacobs) s'est réuni à l'Escale du français dans le monde à Paris afin de désigner les cinq classes lauréates du concours, et donc les cinq ambassadeurs étrangers invités à séjourner à Paris pendant une semaine, entre le 5 et le 12 juillet 2007.

La FIPF a tenu son Conseil d'administration

En marge de son colloque international 2007, la FIPF a tenu un conseil d'administration. Trois principales questions ont fait l'objet des discussions : la lettre de mission à la revue *Le français dans le monde*, le Congrès mondial Québec 2008 et les congrès des Commissions d'Afrique et du Monde arabe qui doivent se dérouler avant la fin de cette année.

S'agissant du premier point, les administrateurs ont entériné l'envoi à l'équipe du *Français dans le monde* d'une lettre de mission lui demandant de proposer un projet de rénovation de la revue, tant dans sa forme que dans son fond, à présenter au Congrès mondial de 2008. Le Conseil s'est félicité du travail accompli depuis sept ans par Françoise Ploquin, la rédactrice en chef de la revue, et son équipe. Cette rénovation, a-t-il précisé, n'est pas un désaveu de ce travail, mais un ajustement normal comme il est de coutume pour toutes les revues



sérieuses après un certain nombre d'années.

Pour Québec 2008 dont l'équipe du comité d'organisation (Marguerite Hardy, Louise Savoie et Bruno Dufour) était présente, le Conseil a fait le constat de l'avancée harmonieuse des préparatifs. Cette équipe a d'ailleurs profité de son séjour à Paris pour prendre divers contacts nécessaires à une accélération de tous les secteurs de la préparation de ce congrès dès le mois de septembre prochain.

Enfin, pour ce qui est des différents congrès régionaux, des ajustements ont été présentés. Félix Bikoï, le président de l'APFA-OI a fait l'état de l'avancement du Congrès de Lusaka, qui se tient du 24 au 28 septembre. S'agissant du Congrès du Monde arabe, le Conseil a entériné la nouvelle date et le lieu des travaux. Il se tiendra du 6 au 9 décembre 2007 au Caire, en Egypte.

Les administrateurs de la FIPF se sont séparés en chargeant Dario Pagel, le président, de désigner un comité scientifique de la revue thématique de la Fédération, *Dialogues et Cultures*, à partir du prochain numéro.

Bienvenue à Bébé Tara



Elle s'appelle : **Tara**, qui veut dire « Etoile » en hindi
Norsang, qui veut dire « Beau trésor » en tibétain
Legdhen, le nom de Papa.

La maman, Emeline Giguet-Legdhen, rédactrice du site francparler.org, se porte très bien...

Et le papa, Jampa Legdhen, aussi !



FICHE SIGNALÉTIQUE

XII^e Congrès mondial de la FIPF - Québec 2008

Du 21 au 25 juillet 2008 à Québec

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), dont le siège social est à Sèvres en France, rassemble plus de 70 000 enseignants de 165 associations réparties dans le monde, incluant quelques fédérations nationales. La FIPF tiendra son Congrès mondial du 21 au 25 juillet 2008 à Québec, dans le cadre des festivités entourant le 400^e anniversaire de la fondation de cette ville. L'Association québécoise des enseignants de français langue seconde (AQEFLS) et l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) agiront comme hôtes du congrès.

La thématique

Les congrès de la FIPF se situent toujours à la fine pointe des évolutions concernant l'enseignement du français dans tous ses statuts et dans tous les domaines (recherche, didactique, pédagogie, politiques linguistiques et éducatives). Ils sont aussi l'occasion de faire le point sur les situations et les contextes d'enseignement du français et des langues.

Les participants au XII^e Congrès mondial de la FIPF-Québec 2008 aborderont les problématiques propres au contexte ainsi que les préoccupations des professeurs et des décideurs sur le plan international. Le congrès vous propose donc de réfléchir au thème suivant : **Faire vivre les identités francophones.**

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour en discuter, en débattre et cerner les principaux enjeux de la thématique. Quelles en sont les résonances sociopolitiques, interculturelles, technologiques et didactiques? Quelles en sont les répercussions sur l'enseignement et l'apprentissage du français comme facteur identitaire, culturel et interculturel? *Penser en français, vivre en français, participer et faire rayonner la culture d'expression française*, sont-ils des énoncés qui revêtent les mêmes significations dans le monde? Tels sont les champs de réflexion et d'intervention autour desquels nous souhaitons solliciter votre contribution afin de nous enrichir de vos expériences et de vos recherches.

Le congrès

Toutes les informations relatives au congrès ainsi que les formulaires d'appel de propositions et d'inscriptions sont accessibles sur le site du congrès mondial. L'appel de propositions est donc lancé et les participants sont invités à les soumettre avant le **30 septembre 2007**.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.fipf-quebec2008.com

L'événement se tiendra au Centre des congrès de Québec où plus de 2000 personnes sont attendues. Des chambres sont réservées pour le congrès dans les hôtels entourant le Centre des congrès et à l'Université Laval.

Pour en savoir plus sur les activités et les attraits de la ville de Québec et des alentours, consultez le site : www.bonjourquebec.com



Consultez le site Web
à l'adresse **WWW.FIPF-QUEBEC2008.COM**

Synthèse des ateliers du Colloque international 2007 de la FIPF

Thème : Le cadre européen, une référence mondiale ?

Sous-thème I. Le Cadre européen commun pour les langues et les politiques linguistiques

Ø Atelier 1 : Le CECR, un instrument pour bâtir les programmes officiels ? Comment ? Pourquoi ? Avec quelles limites ?

Conférence d'Evelyne BERARD, maître de conférences CLA, université de Franche-Comté Communications :

Hekmat OTHMAN (France) : L'influence du CECR sur les programmes de langue et les pratiques enseignantes

Cristiana AVELINO et Francine ARROYO (Portugal) : Le CECR au Portugal : parcours d'un enfant naturel

Michel MARESCHAL (Autriche) : Projet pilote en Basse-Autriche

Gharraa MEHANNA et Sawsan KORRA (Egypte) : Le CECR et la réforme des programmes en Egypte

Débat animé par Djamel OULD, chargé de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Djamel OULD

L'atelier a porté sur les modalités d'utilisation du cadre européen commun de référence à des fins curriculaires. Il s'agissait de savoir si le Cadre permet d'élaborer des programmes de français. L'intervention d'Evelyne Bérard a répondu à cette question centrale de façon affirmative en précisant cependant certains points :

Le Cadre est à l'origine un outil au service de la mise en œuvre de la politique linguistique européenne. Il vise la défense des langues quelles que soient leur statut et l'acquisition par les citoyens européens d'une compétence plurilingue et pluriculturelle.

Il va sans dire que ces finalités peuvent être reprises à leur compte par les Etats qui y adhèrent pleinement et qui souhaitent que leurs programmes linguistiques reflètent l'esprit d'une éthique humaniste et universelle. Mais il est aussi tout à fait envisageable d'utiliser le Cadre à des fins strictement techniques sans prendre en compte les valeurs tout à fait louables par ailleurs qui le sous-tendent.

Evelyne Bérard a insisté sur le fait que le Cadre n'est pas parfait, qu'il reste encore quelques points à affiner en particulier en ce qui concerne le traitement de la composante socioculturelle. Il n'en demeure pas moins que ces quelques imperfections ne remettent pas en question les potentialités de cet outil.

Le CECR n'est ni une bible ni un espace indéfini. Il constitue une aide pour tous ceux qui souhaitent mettre en œuvre des projets liés à l'en-

seignement ; l'apprentissage et l'évaluation des langues vivantes.

Concernant l'élaboration de programmes, le cadre permet une diversité de scénarios curriculaires et la prise en compte du contexte dans lequel s'inscrit l'offre de cours.

Ce qui importe surtout ce sont les équipes qui, s'appuyant sur le cadre, tente de bâtir des programmes.

Hekmat Othman a exemplifié l'intervention de madame Bérard en déclinant les différentes phases d'élaboration curriculaire. Une démarche curriculaire repose sur la définition d'objectifs de compétences à faire acquérir. Sur cette base, il est alors possible de décliner tous les éléments qui contribuent à la création d'un parcours d'apprentissage ; sous objectifs de compétence, descripteurs par type de compétence et réalisations linguistiques.

Le concepteur aura intérêt à compléter le « petit livre rouge » de supports spécifiques ; les référentiels des niveaux de compétences, les quelques ouvrages de réflexion et les manuels de FLE calibrés sur les niveaux du cadre.

Qu'en est-il des programmes inspirés du Cadre dans les pays francophones et non francophones ?

Deux modalités d'introduction du Cadre ont été explicitées.

Le CECR peut être utilisé dans une perspective de construction curriculaire sans difficultés institutionnelles majeures.

Le CECR peut être utilisé dans une perspective de rénovation curriculaire. Dans ce cas le contexte institutionnel peut imposer des contraintes.

Le premier cas de figure a été illustré par les interventions de Cristina Avelino et Francine Arroyo, du Portugal ; ainsi que par Michel Mareschal, responsable d'un projet pilote en Basse Autriche.

Mesdames Avelino et Arroyo ont insisté sur la grande flexibilité du Cadre pour élaborer des programmes de français en fonction du contexte éducatif et des besoins des apprenants.

La mise en œuvre de ces programmes pose en revanche des problèmes. Confronté à des résistances, elles ont du répandre la bonne parole et mettre en place des actions de promotion du Cadre. Il est un fait que le succès de ces programmes est tributaire de l'engagement de tous les enseignants concernés.

Michel Mareschal s'est appuyé sur la certification pour consolider les parcours d'apprentissage en Basse Autriche. Le Delf scolaire donne ainsi du sens à tous les acteurs concernés par l'ensei-

gnement du français : motivation des apprenants, validation objective des compétences linguistiques acquises, clarification des objectifs d'enseignement, fiabilité des résultats pour les décideurs éducatifs.



Le second cas de figure (rénovation curriculaire) a été développé par mesdames Mehanna et Guerra. Elles ont témoigné de la refonte des programmes de français dans le système éducatif égyptien. Il s'avère que le Cadre est totalement exploitable à des fins de refonte curriculaire mais l'exercice n'est pas facile compte tenu des contraintes institutionnelles fortes.

Les débats de cet atelier ont confirmé que le Cadre est un outil d'aide à la conception de programmes. Il peut s'adapter aux différents contextes, aux attentes des décideurs et aux besoins des apprenants. Il faut cependant reconnaître que la réussite de la mise en œuvre de tels programmes nécessite des actions de promotion et de formation.

Ø Atelier 2 : Quelles évolutions pour le CECR ? Conférence d'Evelyne ROSEN, maître de conférences, Didactique du FLE, université de Lille 3 Communications :

Jacques LEFEBVRE (Belgique) : Le CECR : stimulation ou formatage ?

Sabine LOPEZ et Daniel VERONIQUE (France) : Stades d'acquisition en FLE et niveaux du CECR : convergences ?

Ilham SLIM-HOTEIT (Liban) : Le CECR dans la réforme des programmes de langue et de littérature françaises à l'université libanaise

Naima TLILI (Tunisie) : Evaluation et auto-évaluation des compétences linguistiques dans le cadre du CECR

Débat animé par Agnès FOYER, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Agnès FOYER

Lors de sa conférence, Mme Rosen, a présenté différentes évolutions concernant le CECR en distinguant, d'une part, les évolutions « cadrées » :
- autour d'une terminologie commune (compétences, activités, niveaux de compétence)
- autour d'outils de référence communs (référentiel, portfolio, outils pour l'évaluation)

- autour de valeurs communes (plurilinguisme) et, d'autre part, les évolutions « à priori » hors cadre, pour les publics professionnels, les publics d'enfants et les publics d'adultes peu/non scolarisés, avec notamment, la création d'outils en lien (plus ou moins serré) avec le CECR (cadre des certifications professionnelles, portfolios pour enfants, référentiel pour le niveau A1.1...)

Enfin, face à l'engouement pour le CECR, Mme Rosen, a rappelé que « Le Cadre n'est pas une bible portant la bonne parole pour tous les contextes d'enseignement/apprentissage » et qu'une contextualisation par rapport aux publics visés et aux contextes d'enseignement/apprentissage est nécessaire afin d'éviter l'écueil de l'uniformisation.

Ce qui nous amène directement au thème de la communication de Jacques Lefebvre « Le CECR : stimulation ou formatage ? » qui nous a d'abord fait part de ses réflexions sur les changements qu'implique le CECR (ex : la notion de « compétences » qui n'est pas toujours évidente à comprendre et à appliquer, l'utilisation de grilles/outils pour l'évaluation, l'auto-évaluation qui remet en cause le statut de l'enseignant...). Il a ensuite présenté les résultats d'une enquête qu'il a menée auprès de collègues. L'une des conclusions de cette enquête, est que « Même si le CECR semble être un outil connu par beaucoup, il reste néanmoins un long travail à effectuer pour que cet outil soit assimilé. » Enfin M. Lefebvre nous a communiqué une liste de « conseils » suggérés par les professionnels du FLE interrogés, comme, par exemple : harmoniser le travail entre didacticiens et praticiens, présenter le CECR de manière pédagogique, proposer des formations qui regroupent plusieurs pays autour du CECR, publier des fiches pédagogiques, mettre l'accent sur les portfolios...

Sabine Lopez et Daniel Véronique ont ensuite soulevé la question de la convergence entre les stades d'acquisition en langue et les niveaux proposés par le CECR. A travers une étude menée à partir de résultats de candidats au TCF, ils ont fait apparaître, entre autres, la difficulté à déterminer précisément l'étape de passage d'un niveau à l'autre et les risques de vouloir décrire un niveau « uniforme ».

Malgré quelques réserves de leur part quant à la possibilité de déterminer des niveaux, ces intervenants ont souligné, néanmoins le rôle du CECR comme « catalyseur » entre acquisitionnistes et didacticiens.

Madame Hoteit nous a alors parlé de l'influence du CECR dans la réforme des programmes de langue et de littérature françaises à l'Université Libanaise en prenant pour exemple le Master professionnel en didactique du français langue d'enseignement universitaire (DIFLU).

Enfin, lors de sa communication, Mme Tliti s'est plus particulièrement penchée sur la question de l'évaluation et de l'auto-évaluation des compétences linguistiques dans le cadre du CECR dans un contexte tunisien à travers les exemples de mise en place d'un premier grand programme d'intervention, intitulé « PREFSET » (programme de rénovation de l'enseignement du français dans le système éducatif tunisien) visant l'ensei-

gnement de base et l'enseignement secondaire et celle d'un deuxième programme relatif à l'enseignement supérieur (PREFSUP).

Lors du débat, à la suite d'une première intervention, nous sommes revenus sur la correspondance entre les stades d'acquisition et les niveaux du CECR. Il est ressorti que, même si l'on observe un certain décalage entre la progression de l'apprenant et la progression proposée par les enseignants ou les didacticiens, il n'en reste pas moins que le CECR présente l'avantage d'établir un lien entre les recherches sur l'acquisition des langues et les travaux des didacticiens.

Le risque de « tétaniser » toute réflexion qui se placerait en marge du CECR, a également fait l'objet d'une intervention lors du débat. Cependant, comme il a été souligné à plusieurs reprises, pendant cet atelier, le CECR n'est pas à prendre comme « un modèle à suivre », mais plutôt comme un objet qui laisse un espace à la réflexion sur les pratiques, et qui, au contraire, oblige l'enseignant à se positionner par rapport à cet outil et à adapter ses propres stratégies. Cependant, il a été précisé que cet outil appelle à des prolongements et à une contextualisation nécessaire, contextualisation à différents niveaux : dans le pays, mais aussi dans la classe. Cette réponse a d'ailleurs été l'occasion d'effectuer un retour sur la notion de « contextualisation ». Il est apparu en effet, que le terme de « contextualisation », n'est pas à confondre avec le terme de « transposition ». Il ne s'agit pas d'importer tel quel le modèle du CECR, mais plutôt d'adapter les propositions en s'appuyant sur les réalités et sur les traditions d'enseignement/apprentissage locales.

Enfin, concernant l'auto-évaluation qui a été le dernier sujet de ce débat, nous retiendrons que guider les apprenants vers l'autonomie nécessite un long processus qui passe d'abord par l'acceptation et la formation à l'auto-évaluation des enseignants eux-mêmes.

Ø Atelier 3 : Comment le CECR influence-t-il les politiques linguistiques hors des pays membres du Conseil de l'Europe ?

Conférence de Félix BIKOI, président de la Commission Afrique, FIFP

Communications :

Aminata DIARRA (Mali) : Le CECR, un outil pour améliorer l'enseignement du français dans le secondaire au Mali

Philippe VALAX (Taiwan) : Le CECR : exemple d'une tentative d'utilisation en Océanie
Elena POIARKOVA (Russie) : La médiation et le Cadre européen

Walter LAZARUK (Canada) : Le CECR au Canada

Débat animé par Michèle SAINT-FLOUR, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Michèle SAINT-FLOUR

Monsieur Félix BIKOI a souhaité interroger sur le Comment de cette influence et examiner cette question sous l'angle des pratiques pédagogiques. En effet, si le CECR est connu et utilisé en Afrique Subsaharienne dans les Centres cul-

turels et les Alliances françaises, il reste peu ou pas connu dans les établissements scolaires classiques nationaux bien que souvent, certains enseignants « fassent du CECR sans le savoir comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir »

Or, il s'agit, selon Félix BIKOI, d'un texte capital pour la rénovation des langues étrangères en Afrique qui met l'accent sur la prise en compte de la réalité, les compétences de production, réception, interaction, médiation, et résout le problème des niveaux. Cette influence pourrait s'accroître si elle était mieux et plus déclinée sous le signe de la planification linguistique qui mène une véritable action sur la langue. Il s'agirait par là même de convaincre les décideurs de l'intérêt du cadre et de les amener à sa lecture. Un certain nombre d'aspects pourraient se révéler facteurs d'influence :

L'esprit même du cadre, l'idée de mobilité, les niveaux à atteindre, à cet égard, il évoque les échecs des politiques de scolarisation en langue nationale en Guinée et à Madagascar qui ont souffert de 3 écueils : l'absence d'un instrument fiable (ex CECR), l'insuffisance de la formation des formateurs, et d'outils d'évaluation performants. Il souligne enfin l'aspect européen-centré du Cadre qui, s'il doit tendre vers l'universalité devra tenir compte des approches alternatives, et se garder de la tentation d'hégémonie. En clair des adaptations, des déclinaisons, et des contextualisations s'inscriraient en forte valeur ajoutée pour un cadre mondial raisonné.

Les quatre communications qui ont suivi ont mis l'accent sur les apports et les limites de l'utilisation du CECR au sein des programmes scolaires d'enseignement des langues en Nouvelle Zélande, la disparité d'atteinte des niveaux à travers des progressions différentes selon les langues enseignées. La nécessaire adaptation du cadre en vue de mieux articuler niveaux et progressions. Et l'absence de conseils ou de recommandations dans ce domaine. Il a également été souligné le manque d'aspects socioculturels ainsi que les dernières recherches en matière de linguistique appliquée. Néanmoins le Cadre a permis la mise en relation niveaux/compétences ainsi que l'harmonisation des programmes d'enseignement dans les différentes langues.

Les apports et les limites du Cadre dans la compétence de médiation : traduction/interprétation peu présentes dans cet outil.

Le CECR et le Canada : Il s'agit d'un instrument essentiel pour promouvoir, structurer, évaluer l'apprentissage des langues. Il s'imposerait comme élément fédérateur de référence pour l'enseignement des langues grâce à la clarté des niveaux de compétences, descripteurs formulés de manière positive. Ce système commun de référence offre une souplesse, il peut s'adapter, se décliner. Une version internationale pourrait être créée par les associations de professeurs de



français, l'OIF, plus pratique, en lien avec les entreprises. Cette version ferait l'objet d'une collaboration internationale.

Enfin, la réflexion a porté sur une expérience positive d'utilisation du Cadre dans l'enseignement secondaire au Mali où la formation des enseignants à l'approche par compétence a conduit à des résultats très concrets : la réécriture des programmes de français dans une perspective actionnelle, l'amélioration du niveau très faible des élèves.

Le débat final a mis l'accent sur la question du statut du français en Afrique qui semble être passé de langue seconde à langue étrangère, il a préconisé la nécessité de la prise en compte par les autorités d'un changement de statut. Enfin les participants se sont accordés sur la nécessaire consultation au plan international pour la création d'un cadre mondial.

Sous-thème II. Le CECR et les pratiques professionnelles : Comment influence-t-il les pratiques professionnelles ?

Ø Atelier 1 : Quelle est la place du CECR dans la formation initiale et continue des enseignants ?

Conférence de TRAN CHANH Nguyen, directeur adjoint du département de français, Université de pédagogie de Hochiminh ville

Communications :

Anuradha WAGLE (Inde) : « Sésame, ouvre-toi » et d'autres perspectives d'évolution pour le CECR en Inde

Vera Lucia MARINELLI (Brésil) : Les contributions du CECR en milieu universitaire brésilien

Thierry SOUBRIE (France) : CECR : Mieux que prescripteur de compétences, nouvelle approche didactique

Monica VLAD (France) : Place du CECR dans la formation des enseignants

Raja BOUZIRI & Raja CHENOUFI (Tunisie) : La Tunisie face au CECR

Débat animé par Manuela FERREIRA PINTO, responsable du Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Manuela FERREIRA PINTO

Les décideurs de la formation initiale et continue des enseignants de français langue étrangère ne conçoivent pas de définir des politiques de formation sans s'interroger sur la place à donner au CECR dans les dispositifs qu'ils élaborent. Aujourd'hui, on le retrouve à trois niveaux dans la formation des enseignants.

- Le CECR sert à bâtir une offre de cours de langue pour amener les enseignants à un niveau de compétence linguistique suffisant pour assurer des cours de français langue étrangère efficaces et en accord avec les demandes institutionnelles. On utilise alors une progression et un système d'évaluation indexés sur les échelles du Cadre.

- Le CECR sert également à construire des cursus universitaires pour la formation des futurs enseignants, des actions de formation et des plans de formation continue. On utilise alors le cadre pour ses recommandations relatives aux savoirs-faires professionnels : méthodologie notionnelle actionnelle, techniques d'animation,

didactisation de documents authentiques, enseignement de la littérature, approche interculturelle.

- Enfin, le CECR est aussi un objet d'étude. Les futurs enseignants le lisent, l'analysent, le commentent.

Tous les intervenants ont indiqué avoir le sentiment que l'utilisation du cadre est souvent caricaturale (manque de prise en compte du contexte local, des spécificités du public) et encore trop limitée (conception d'une offre de cours de langue, évaluation). Ils ont montré que cet instrument peut aider les concepteurs de modules et de plans de formation à changer leurs pratiques professionnelles pour améliorer les performances des enseignants à condition de l'utiliser comme un guide, un cadre souple, une boussole, et non comme un ouvrage sacré.

Pour la formation linguistique des enseignants, par exemple, au lieu d'utiliser les descripteurs proposés, il semble bien plus performant de construire un programme de français sur objectifs spécifiques pour le métier d'enseignant de FLE. Ainsi ; au Vietnam, l'Université de pédagogie de Hô-Chi-Minh ville élabore des descripteurs linguistiques pour l'enseignement du français dans le but de concevoir une offre de cours mieux adaptée aux besoins des enseignants.

Pour la formation professionnelle didactique et méthodologique, le Cadre pourrait servir à harmoniser les offres de formation en présence. En partant d'un programme officiel destiné aux élèves basé sur le CECR, on pourrait ensuite décliner un cursus universitaire et des actions de formation continue pour accompagner efficacement les enseignants tout au long de leur carrière. On sortirait par exemple de la cacophonie des méthodologies utilisées par les enseignants et on pourrait faire évoluer les pratiques de classe pour qu'elles soient en accord avec les objectifs définis dans les programmes scolaires.

Le CECR favoriserait également l'adoption de référentiels de compétences qui hiérarchiseraient les niveaux de maîtrise professionnelle et aiderait ainsi les concepteurs de formation à définir ce qui relève de la formation initiale et ce qui relève de la formation continue, ce qui relève de l'enseignant de FLE en milieu scolaire et en organisme privé, ce qui relève de l'enseignant et du conseiller pédagogique, de l'enseignant et de l'ingénieur de formation par exemple.

Trois exigences sont apparues constamment : la nécessité de contextualiser l'utilisation du cadre et donc de prendre des libertés avec cet outil et la nécessité d'évaluation des pratiques de formation initiale et continue actuelles pour contribuer à en dégager les bonnes pratiques, renforcer les compétences des formateurs d'enseignants et des ingénieurs de formation, et, finalement, les performances des élèves.

Ø Atelier 2 : Le CECR est-il pris en compte pour la conception de manuels scolaires, de quelle manière ?

Conférence d'Isabelle GRUCA, maître de conférences en FLE, Université de Nice-Sofia Antipolis, directrice de l'Institut des langues

Communications :

Jaleh KAHNAMOUÏPOUR & Nasrine KHATTAT (Iran) : Apports du CECR dans l'élaboration de manuels iraniens

Seref KARA (Turquie) : Le CECR et ses effets sur les manuels de langue et les certifications dans le contexte turc

Marlène DA SILVA, Jacques DA SILVA et Clara TAVARES (Portugal) : Déclinaisons du CECR dans les manuels scolaires de français langue-culture étrangère dans le contexte du système scolaire portugais

Kichenassamy MADANAGOBALANE et Ramadurai VENGUATTARAMANE (Inde) : Le CECR en Inde : Synchronie

Marilu SORIA-BORG (France) : Notion de progression et CECR

Débat animé par Roger GODARD, chargé de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Roger GODARD

Dans sa conférence Isabelle Gruca rappelle que la centration sur l'apprenant et sur la classe n'est pas nouvelle comme en témoignent Cartes sur table et Archipel. Dans les méthodes contemporaines on retrouve les principes d'apprentissage et d'autonomie, d'apprentissage et d'autoévaluation. Le CECR est déclencheur de renouvellement didactique mais pas d'une nouvelle approche méthodologique, déjà présente dans les années 80.

Lors du débat sur la conférence diverses remarques ont été émises et plusieurs questions soulevées :

- L'élève peut-il comme aux USA évaluer l'enseignant ?

Tous les enseignements sont soumis à évaluation mais l'enseignant en France n'est pas évalué.

- Il faudrait envisager une contextualisation par rapport à l'humour, tout est trop explicite dans les méthodes. Il convient de noter que l'humour n'est pas facile d'accès même s'il témoigne de la spécificité d'une culture.

-Le débat a permis d'insister sur la différenciation dans les méthodes entre objectifs, supports, rythme d'apprentissage

On fait remarquer que le

Cadre n'est pas dogmatique mais prône un certain éclectisme et partant qu'il faut éviter la standardisation.

- Et la littérature dans tout cela ? Elle s'avère un support permettant la rencontre de l'Autre renvoyant à soi, littérature que l'on distingue nettement des études littéraires en FLM.

Communications

Selon Mesdames Jaleh Kahn mouipour et Nasrine Khattat (Iran), les manuels de FLE mettent en pratique les principes du Cadre sans mise à l'écart de l'identité culturelle, en prenant en compte des éléments socioculturels et notam-



ment sociolinguistiques mais aussi paralinguistiques, l'apprenant devant se familiariser avec une culture autre et mouvante. L'évaluation est homogène, précise mais les grilles sont trop précises, surtout fondées sur des objectifs opérationnels et une part de la créativité est oubliée. M.Seref Kara (Turquie) note que les manuels préparés par le ministère sont centrés sur la grammaticalité, la transmission du sens y est prioritaire. Les manuels importés se réfèrent au cadre mais on n'y trouve guère d'activités d'autonomisation. Si l'évaluation s'avère formative et sommative souvent elle ne porte que sur l'écrit, l'oral est négligé. Il n'y a pas adéquation même dans les enseignements se référant au



cadre avec les outils d'évaluation. Il faut les adapter au manuel. Selon Mesdames Marlène Da Silva et Clara

Tavares, Mon-

sieur Jacques da Silva (Portugal) les manuels choisis en 2005-2006 reprennent les concepts de base du Cadre. Les apprenants sont des acteurs sociaux et l'on essaie de mettre l'élève en situation, de lui montrer que ce qu'il apprend sert à quelque chose. Si le cadre a été évoqué, l'esprit en a fait parfois défaut, l'accent étant mis sur les tâches d'apprentissage où l'élève n'est guère acteur.

Messieurs Madanagobalane et Venguattaramane (Inde) : Le manuel Synchronie prend en compte le cadre dans le contexte indien. Les élèves expriment dans la langue-cible leur propre identité et les réalités du pays où ils vivent. L'enseignant ne pourrait exprimer les références à un contexte culturel qu'il ne connaît peu ou mal. L'humour sert à exprimer des situations locales indiennes.

Madame Marilu Soria-Borg a défini la notion de progression en relation avec le cadre selon des paliers allant de la sélection du matériau linguistique à la gradation mettant en ordre l'inventaire, au syllabus déterminant encore les objectifs et les thématiques, à la programmation organisant le programme dans le temps selon des rythmes et des fréquences pris en compte dans un contexte particulier, le curriculum tenant compte des finalités, du projet éducatif dans un contexte historique et social donné.

Il ressort du débat qui a suivi les communications et selon certains participants que la motivation à apprendre les langues peut se faire par le biais de l'exotisme (à ne pas prendre dans un sens péjoratif). Il conviendrait de voir une autre réalité selon d'autres yeux et non pas apprendre à dire ce que l'on sait très bien en langue maternelle. L'interculturel ne nie pas la culture de l'Autre.

Selon un autre participant il faudrait tenir compte aussi du monde francophone.

Il conviendrait encore de partir d'une situation dans sa culture pour la comparer avec la culture française (là interviendrait l'enseignant, il faut éviter tout monologue)

Enfin il ne faut pas disqualifier l'agir social, le travail, il convient donc d'envisager dans les manuels une composante ludique et de travail.

La question serait aussi de savoir lorsque le temps imparti à l'apprentissage est réduit s'il ne vaut pas mieux axer l'étude sur la civilisation plutôt que sur la langue, intéresser à la langue par le biais de la culture.

Quant à l'éclectisme, il doit être contrôlé, tenir compte des compétences à développer, des profils et des apprentissages.

Un participant aborde le problème de la programmation dans le temps : tenir compte du destinataire, du matériel, du partage par niveau, par séquence, la progression devant prendre en compte le volume horaire imparti à chaque niveau.

Ø Atelier 3 : Le CECR et l'évaluation des compétences linguistiques des élèves et des enseignants. Quels outils ? Quels résultats ?

Conférence de Christine TAGLIANTE, responsable du Pôle évaluation et certifications, CIEP Communications :

Franck DESROCHES et Alexandra CRENDAL (France) : L'évaluation des compétences et la multiréférentialisation : du Cadre européen aux standards linguistiques canadiens

Zsuzsanna DARABOS (Hongrie) : Une classe de français centrée sur l'apprenant dans un contexte scolaire : est-ce un rêve ou une réalité?

Marie-Laure LIONS-OLIVIERI (France) : L'approche actionnelle : apprentissage des langues et évaluation

Malgorzata PIOTROWSKA (Pologne) : Les itinéraires de découverte en classe de FLE

Adjrankou GLOKPO (Togo) : L'expérience de la gestion DELF/DALF au CIREL-VB en accord avec le CECR

Débat animé par Gilles BRETON, Pôle évaluation et certifications, CIEP

Synthèse, par Gilles BRETON

Cet atelier a été l'occasion de montrer l'impact du cadre européen commun de référence pour les langues tant sur l'évaluation et l'élaboration d'outils servant à évaluer les compétences en langue que sur les pratiques de classe. S'il est en effet indispensable de se référer au CECR pour élaborer des outils d'évaluation et si son apport est totalement reconnu ; il est tout aussi intéressant de constater que les pratiques ont évolué, prenant en compte les apports du cadre, en particulier la notion de tâche et de centration sur l'apprenant. Une cohérence indispensable s'établit entre pratiques de classe et évaluation des compétences. Cette cohérence est manifeste dans l'utilisation d'outils pour l'évaluation formative, comme le portfolio, elle devrait l'être aussi pour l'évaluation sommative.

Les interventions portant sur les pratiques de classes ou la mise en place d'une organisation interdisciplinaire ont montré combien les notions du cadre étaient prises en compte.

De leur côté, les interventions portant sur les outils d'évaluation ont démontré combien il était nécessaire, étant donné les enjeux, de s'assurer de leur fiabilité, en mettant en place des procédures rigoureuses. Cette rigueur est encore plus indispensable quand les résultats sont pris

comme indicateurs pour la formation des professeurs.

Le débat a été l'occasion de réfléchir aux avantages et aux inconvénients de la standardisation en matière d'exams. Si cette standardisation, synonyme de centralisation, est gage de fiabilité et d'équité, elle a pour inconvénient de décontextualiser les épreuves et de ne prendre qu'une référence culturelle alors qu'il faudrait prendre en compte, entre autres, toute la culture francophone.

Il a été rappelé que le PEL (portfolio des langues) était l'outil par excellence dont la souplesse invite à la contextualisation, car il est centré sur l'apprenant et sert à l'évaluation formative.

Le débat a aussi été l'occasion pour nos collègues du Togo de montrer combien le CECR avait été un vecteur de cohésion du réseau mis en place au Togo, Bénin et Nigéria.

Enfin, devant le succès remporté par le CECR traduit en 36(?) langues, il a été proposé de lui donner une appellation plus internationale.

Ø Atelier 4 : Les activités pour la classe et le CECR

Conférence de Dominique ABRY, directrice du Centre universitaire de Saint-Martin d'Hères, CUEF de Grenoble

Communications :

Isabelle BARRIERE (France) : Tâches, perspective actionnelle et Internet

Andromaqi HALOCI (Albanie) : Le CECR et les pratiques professionnelles - Introduction du CECR en Albanie

Nahed EMAISH (Jordanie) : Le CECR dans un pays non européen

Lydia ROMO (Equateur) : Différentes manières pour apprendre et profiter de l'amitié

Micheline MAURICE (France) : Projets d'échange à distance et perspective actionnelle : points clés

Débat animé par Valérie LEMEUNIER, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Valérie LEMEUNIER

Dominique Abry a fait ressortir de sa conférence l'apport considérable des courants pédagogiques des années 80 dans le champ de la didactique du fle. Elle va même jusqu'à parler de révolution pédagogique, tant il est vrai que l'approche communicative aura posé les jalons de la perspective actionnelle décrite dans le CECR qu'elle considère comme une évolution.

A travers une étude comparative des contenus des manuels des années 80 et ceux publiés actuellement, Dominique Abry a démontré que l'application des principes pédagogiques retenus par l'approche communicative (par exemple : l'entrée par compétences, la démarche inductive, la place de l'affectif dans les productions des apprenants) se généralisait au rythme de la diffusion du CECR. L'apport essentiel des années 2000 reste, selon D. Abry, la prise en compte des stratégies d'apprentissage, l'introduction de l'évaluation de la compétence de communication et de l'autoévaluation. Elle a également fait remarquer l'apparition d'une certaine souplesse dans l'enchaînement des activités des manuels publiés actuellement. En effet, bien que, pour

des raisons éditoriales évidentes, la présentation des unités reste rigoureusement structurée, l'idée de parcours différenciés fait son chemin permettant aux auteurs de proposer plusieurs combinaisons d'activités pour une même séquence. Cet éventail de possibilité invite l'enseignant à choisir le parcours le mieux adapté à son public et lui offre l'opportunité de ne pas refaire exactement le même cours à plusieurs reprises.

Pour conclure, D. Abry a insisté sur le fait que le Cecr était un outil évolutif.

Cinq communications se sont ensuite focalisées sur les activités de classe.

A travers un exemple concret de tâche (organiser un voyage virtuel dans un pays francophone), Isabelle Barrière a illustré l'idée qu'une même tâche est réalisable à divers niveaux, que chaque tâche nécessite des compétences qui vont définir les objectifs du cours : des objectifs transversaux (actionnels et sociaux) et des objectifs plus spécifiques (communicatif, linguistique et interculturel). Lidia Romo nous a également présenté un exemple concret de tâche: promouvoir son pays auprès d'un public francophone.

Andromaqi Haloci a fait un bilan concernant l'introduction du cadre dans le système éducatif albanais. Bien que les programmes, les examens nationaux soient harmonisés sur le Cecr, l'application du cadre reste un défi que les enseignants sont prêts à relever malgré les difficultés (les manuels disponibles ne sont pas récents). De ce fait, pour donner du sens aux apprentissages, les enseignants pratiquent la simulation globale. Nahed Emaish a dressé le bilan inverse en Jordanie où la méthode traditionnelle est encore très prisée.

Pour finir, Micheline Maurice a présenté les principes pédagogiques de l'échange à distance. A la croisée de la pédagogie du projet, des démarches interculturelles, de l'apprentissage des TICE et de la perspective actionnelle, l'échange à distance stimule la motivation des apprenants. A condition bien sûr que le projet implique une communication et une coopération authentiques entre les deux groupes d'apprenants : réalisation collective de projets (correspondance, jumelage électronique, partenariat collaboratif...). Il est primordial que l'enjeu de l'échange soit concret pour eux, il est donc important de finaliser et de publier la production.

Lors de la brève discussion générale, les orientations suivantes ont fait l'objet d'un consensus :
- L'application des principes retenus par le Cecr dans tous les contextes semble complexe : pour faire réaliser des actions sociales en milieu non francophone qui joue le rôle du natif ?

- Les activités qui impliquent l'utilisation d'un "je" réel ne stimulent pas la motivation de tous les apprenants. En revanche, les activités permettant la distanciation avec le « je » réel suscitent la motivation des apprenants et peuvent laisser envisager de meilleures performances. Il est nécessaire de bien distinguer « l'apprenant » et « la personne apprenante ».

- Aucune des réponses proposées quant à la terminologie adéquate pour désigner les objectifs liés aux stratégies d'apprentissage n'a recueilli

l'unanimité (objectif intellectuel, objectif cognitif ou objectif stratégique).

Sous-thème III. Le CECR et l'interdisciplinarité. En quoi le CECR est-il un instrument qui favorise ou qui empêche l'interdisciplinarité ?

Ø Atelier 1 : Quels sont les apports du CECR dans l'enseignement bilingue francophone ?

Conférence de Mariella CAUSA, maître de conférences à l'Université Paris 3

Communications :

Thi Thu Thuy LY (Vietnam) : Les besoins d'apprentissage du FLE au Vietnam et le CECR

Mariana TEIXEIRA MARQUES (Brésil) : Les défis de l'utilisation du CECR hors de l'Europe en contexte multilingue

Anna KRUCHININA (Russie) : Le passage de l'enseignement bilingue francophone vers les filières multilingues à composante francophone vu à travers le CECR

Claude SPRINGER (France) : Evaluation des compétences par scénario réaliste

Débat animé par Jacqueline DEMARTY-WARZEE, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Jacqueline DEMARTY-WARZEE
Madame CAUSA, dans sa conférence initiale, a mis l'accent sur les trois points suivants :

Elle a tout d'abord énoncé et défini quelques principes du Cadre Européen Commun de Références qui lui semblent les plus porteurs dans le domaine de l'enseignement bilingue : compétence plurilingue, compétences partielles, médiation, pédagogie de projet, etc. Le CECR a rendu plus stable des notions déjà esquissées dans les années 70, mais il a élargi ces notions en fonction de l'enseignement/apprentissage de plusieurs langues, il a créé les outils d'un répertoire langagier dans lesquelles toutes les capacités linguistiques trouvent leur place et sont ainsi légitimées. Ont été brièvement expliquées la compétence évolutive et partielle (cf. Galatea et intercompréhension des langues latines), la « conscience linguistique » et translinguistique (cf. Louise Dabène 1994) intérêt des approches contrastives ou comparatives. Elle a abordé les activités et stratégies de médiation, la nécessité de savoir « se débrouiller avec des ressources limitées » pour rapidement parvenir à communiquer.

Elles a ensuite fait part de l'observation de terrain qu'elle a menée cette année avec et grâce aux étudiants de niveau Master 1 et Master 2 PROFESSIONNEL qui suivent ses cours sur l'enseignement bilingue. Elle a présenté les points communs aux différentes formes d'enseignement bilingue (bilangues) observées dans plusieurs écoles d'Ile-de-France : emploi étroitement cloisonné des langues, évitement systématique de l'alternance codique, qui aboutit à une dommageable mise en place d'une vraie diglossie. On est loin du CECR ...

L'intervenante a ainsi attiré notre attention sur l'articulation entre les principes précédemment évoqués, sur la réalité de l'enseignement bilingue et sur les ouvertures/modifications de ce type d'enseignement en fonction - entre autres - de la complexité de la société contem-

poraine.

Dans la troisième partie de sa communication, elle a mené une réflexion plus ciblée, d'abord sur les pratiques langagières caractérisant ce type d'enseignement et sur le lien qui s'établit entre ces pratiques et les stratégies d'apprentissage. Puis elle a porté son attention sur le problème de la formation initiale de ce nouveau profil d'enseignant de langues et de DNL : elle recommande de ne pas séparer les deux langues, afin de parvenir à une co-construction conceptuelle des savoirs ; il faudrait aussi se former à l'éducation plurilingue, parvenir à une compétence dans le bi- et le plurilinguisme. Faisant appel au modèle du Val d'Aoste, elle a souligné l'intérêt de l'alternance codique, (emploi de la langue maternelle et de la langue-cible) qui devra être didactisée (selon V. Castelotti) de façon claire (non aléatoire), la macro-alternance (DNL enseignée dans une langue, DNL enseignées dans une autre), de la micro-alternance avec passages ponctuels en LM au cours de la leçon), et de l'alternance séquentielle - voir J. Duverger (variation de l'emploi de la LM ou de la LV au fur et à mesure que varient les activités proposées aux apprenants).

Questions diverses :

- Comment pratiquer l'alternance codique avec des étudiants arabophones au Soudan ?

Voir l'analyse constrative ; réfléchir aux points communs et aux différences entre les deux langues pour la grammaire et en littérature : co-enseignement et co-apprentissage pour éviter confusions et ne pas viser seulement améliorer le niveau linguistique.

Utilité de réfléchir à la représentation de la langue enseignée, à la didactisation de l'alternance codique et aux moyens de lutter contre la représentation négative de la LE.

- A-t-on déjà réfléchi au pourcentage de l'utilisation de la langue étrangère en classe ?

Voir J. Duverger et directives nationales

- Comment les enfants d'un couple mixte acquièrent-ils les 2 langues ?

Plus on apprend de LV, meilleur bilingue on est, mais cela n'entraîne pas forcément une réflexion sur leur répertoire linguistique ! L'enseignant non natif comme

l'apprenant non natif se posent souvent davantage de questions et font montre de plus d'attention aux contrastes,

comparaisons etc. que le locuteur français. (Voir les travaux de Remi Porquier sur l'acquisition des langues)

- Pourquoi apprendre en deux langues ?

Accent mis sur non point la « surcharge cognitive » de l'apprentissage en deux langues, mais au contraire sur le gain cognitif très grand d'une co-construction de l'apprentissage !

A cette conférence et aux premiers échanges, ont succédé quatre communications :

Madame LY Thi Tuy a souligné avec réalisme et humour que malgré l'intérêt certain du CECR, il



est actuellement inconnu de tous ses collègues ou considéré comme inutile et « indigeste » ! Les programmes rigides, le suivi pas à pas qui interdit tout écart et oblige à suivre « aveuglément » la méthode retenue, rendent pour le moment impossible toute prise en compte du CECR à l'IDECAF ou à l'université. Seule la Faculté de pédagogie a ouvert une réflexion sur l'intérêt qu'il présente dans la didactique du FLE et dans celle des DNL en français.

Madame TEIXEIRA MARQUES a souligné quel défi constitue l'utilisation du CECR hors de l'espace européen en contexte multilingue ! Dans son établissement on trouve plusieurs langues parlées, enseignées, plusieurs langues qui s'entrecroisent, plusieurs nationalités et plusieurs cultures. Enseignement bilingue en plusieurs langues, avec liberté accordée à chaque professeur de fabriquer son programme, de choisir ses documents-supports. Le CECR - même non ou peu connu - est d'une certaine façon déjà pris en compte par la manifestation d'un réalisme plurilingue : on cherche à résoudre le déséquilibre linguistique des apprenants. Mais les rémédiations d'ordre linguistiques masquent une insuffisante prise en compte du plurilinguisme culturel ! Manque de travail en équipe et de réflexion sur le plurilinguisme en action, sur la compétence à interagir ! Pas de réunion ni de travail entre professeurs d'autres langues.

Toutefois, comme l'évaluation normative joue un grand rôle, le CECR permet de nuancer et de varier les possibilités évaluatives. Le CECR agit comme un déclencheur de réflexion et d'évolution. Il incite à œuvrer dans l'interdisciplinarité

pour atteindre une identité pluri-culturelle plus consciente ! Madame KRUCHINI-NA s'est intéressée à l'enseignement bilingue fran-



cophone dans les filières multilingues à composante francophone vu à travers le CECR. Prise en compte de plus en plus grande des apports du CECR depuis 2004. langues d'enseignement français, anglais et italien. Description du fonctionnement des cours et des moyens de brûler des étapes pour accéder aux savoirs proprement spécifiques. MAIS : plurilinguisme asymétrique à prééminence francophone et anglophone, alternance de niveaux de A1/A2 à B1/B2 modules francophones, anglophones et russo-phones : la moitié des modules est enseigné en français, mais le module final est fait en anglais seulement. Néanmoins les étudiants travaillent tous à la manière française et suivant les pratiques universitaires françaises : résumé et synthèses, dissertation, argumentation ... Situation curieuse : les pratiques culturelles françaises sont ainsi véhiculées par la langue anglaise ! Pour finir, elle avoue son grand intérêt pour les travaux et les avancées du CECR et les réflexions de Daniel Coste !

Monsieur SPRINGER traite du « Le scénario collaboratif interdisciplinaire ». L'intervenant pose d'abord quelques questions « fondamentales » : Le CECR est-il une éthique, une sorte d'idéologie ? Le CECR, est-ce une vision de la diversité linguistique et culturelle, porteuse d'universalité (le Japon, la Corée commencent à l'adapter). Grande place est donnée de plus en plus à l'interculturel : compétence plurilingue, répertoire pluriel, etc.

Puis il précise ce qu'il entend par « la perspective actionnelle » et rappelle, ce qui, à ses yeux fut précurseur, la théorie de l'action sociale de Vygostki et Léontiev et « l'approche socioculturelle ». On apprend grâce aux autres et avec eux, car m'apprentissage est un acte social. Freinet est cité comme un précurseur des approches et démarches préconisées et toujours d'actualité avec le CECR. Rappel de l'approche par compétences (cf. UNESCO). La compétence de communication marche avec une compétence socialement située. L'intervenant insiste sur le fait que l'interdisciplinarité doit aller avec l'interculturalité (avec sa dimension humaniste et le sens de l'altérité). Cf. ce qui s'est fait récemment en France : TPE au lycée (travaux personnels encadrés), ID (itinéraires de découverte au collège), etc. L'intervenant énonce pour finir sa proposition, intitulée par lui-même, non sans humour, « l'hypothèse Spranger », pour les classes bilingues :

- L'on se trouvait et l'on trouve encore un mode de connaissances purement transmissif, le plus souvent monolingue, reproductif, répétitif.

- Une amélioration se fait quand on passe au mode interactif d'apprentissage, guidé, avec mono- et bilinguisme, au moyen d'un schéma de communication plus évolué et de reformulations du savoir.

- Mais il faudrait viser à un mode collaboratif (du latin co-laborare, « travailler ensemble ») dans lequel on travaillerait ensemble, où l'apprentissage serait partagé : équipes des professeurs, équipes des élèves. Le schéma est alors de type collaboratif et véritablement actionnel : on vise ensemble à faire quelque chose, à réaliser une activité tangible, et par là même évaluable.

Ø Atelier 2 : Quelle est la place du CECR dans le champ du FLS ?

Conférence de Mohammed MILED, professeur de l'Institut supérieur des langues de Tunis
Communications :

Jean-Paul MEYER (France) : CECR et certification des compétences des élèves non francophones au lycée professionnel

Yaovi Jean AYEVO (Gabon) : Compétence transversale et compétence transdisciplinaire dans l'éducation sociale au Bénin ou le succès du CECR

Débat animé par Marie CERATI, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse par Marie CERATI

Dans le cadre de la problématique de la dernière matinée de travail du colloque organisé par la FIPF, consacrée au « CECR et l'interdisciplinarité », notre atelier orientait sa réflexion sur la place du CECR dans le champ du FLS, pour

lequel, on le sait, la question de l'interdisciplinarité est centrale.

Notre matinée de travail a été ouverte par la très riche intervention de l'expert confédencier, Monsieur Mohammed MILED, professeur de didactique à l'Université de Carthage en Tunisie. Elle a été prolongée par un premier exemple de contextualisation dans le cadre spécifique de l'enseignement du FLS en France, à travers la communication de Monsieur Jean-Paul MEYER, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, qui nous a parlé du « CECR et de la certification des compétences des élèves non francophones au lycée professionnel ». Ses deux interventions ont suscité de nombreuses réactions, dont je vais m'efforcer de restituer la substance, en suivant les orientations principales posées par Mohamed MILED, tout en m'excusant par avance de toutes les « coupes » que le peu de temps disponible pour cette synthèse a rendues nécessaires.

Pour explorer quelle peut être la place du CECR dans le champ du FLS, la réflexion s'est appuyée sur trois axes principaux :

1. les raisons qui motivent ou peuvent motiver une adaptation du CECR au champ du FLS
2. les facteurs qui orientent cette utilisation spécifique
3. les apports du CECR et les niveaux d'intervention de ces apports.

A partir des formulations explicites du CECR, M. MILED a ainsi montré le bien fondé de l'utilisation du cadre dans le domaine du FLS, tout en insistant sur ce qu'implique nécessairement ce processus de contextualisation, à savoir à la fois une bonne connaissance de l'outil et une bonne analyse de la situation spécifique dans laquelle le CECR sera adapté ; il faut en effet se garder avant tout de sacrifier le cadre, qui reste un produit européen s'adressant à un public d'apprenants en langues étrangères, et d'en faire une application « mot à mot » qui conduirait à un échec complet ; d'autre part, une " labellisation formelle " sous l'étiquette « CECR », qui ne reproduirait pas la logique interne du cadre, serait tout aussi peu efficace. Cet aspect a été alimenté par les débats, en particulier autour de la situation française illustrée et problématisée par Monsieur MEYER, qui a soulevé la question de la pertinence de l'évaluation critériée permise par le cadre.

Le « transfert » vers le FLS doit en effet prendre en compte un certain nombre de facteurs, les critères spécifiques de ce champs d'enseignement / apprentissage du français, et en particulier :

- le caractère sociolinguistique et psycholinguistique du français dans les pays pris en considération : il est essentiel de dépassionner le débat qui existe souvent encore autour du statut (institutionnel ou affectif) du français par rapport aux langues nationales ou locales ;

- la spécificité de la langue de scolarisation ou langue d'enseignement qu'implique le fait de s'adresser à un public scolaire ou universitaire : sur ce point, la principale problématique que l'exposé a fait apparaître et que les collègues ont repris dans leurs commentaires, est celle du passage d'une culture des contenus vers une culture

des compétences, en passant - le plus souvent - par une culture des objectifs. Dans cette perspective, il a été souligné par M. MILED mais aussi par plusieurs collègues lors du débat que l'approche par compétences, adoptée par un certain nombre de pays africains, par exemple, peut constituer une transition efficace vers l'approche du cadre, les deux logiques ayant de nombreux points communs.

Il faut cependant nuancer cela, comme l'a justement indiqué un intervenant, par ce que l'on observe dans les pratiques de classe, à savoir la dimension pluridiscursive qui caractérise bien le FLS en tant que langue de scolarisation ; il s'avère donc nécessaire d'inclure cette dimension dans l'adaptation du cadre - peut-être faudrait-il d'ailleurs parler plutôt de « prolongement » -, si tant est qu'il soit possible d'analyser les activités des élèves dans la classe en termes de compétences et de sous-compétences. Ce qui est certain, a répondu Monsieur MILED, c'est qu'il reste pour cela à définir la démarche méthodologique faisant le lien entre la délimitation des compétences et la mise en œuvre d'activités ponctuelles mais diversifiées, susceptibles de réaliser efficacement cette compétence.

- Enfin, une remarque importante a souligné que la question de la contextualisation du cadre se pose d'autant plus vivement pour certains pays où font défaut des recherches didactiques appropriées ou des spécialistes en didactiques des langues.

En conclusion, il est apparu que la réflexion autour d'un cadre de référence pour le FLS, qui s'appuierait sans s'y réduire sur le CECR, répond à des besoins réels des contextes dans lesquels le français a un statut de « langue seconde », pour aller vite, et constitue donc actuellement un domaine « en gestation », variable dans son état d'avancement d'un pays à un autre.

Ø Atelier 3 : le CECR et le français langue de communication professionnelle : comment les acteurs de l'entreprise utilisent-ils cet outil ?

Conférence de Chantal LIBERT, responsable du dispositif formation continue (Renault)

Communications :

Mariela DE FERRARI (France) : Le français compétence professionnelle. De nouveaux cadrages pour de nouvelles certifications

Jean-Claude SENTENAC (France) : Un exemple concret d'analyse des besoins jusqu'au plan de formation en langue. A quelles étapes le CECR intervient-il ? Quelle utilisation du CECR par les acteurs internes et externes pour différentes entreprises ?

Débat animé par Antoinette ZABARDI, chargée de programmes, Pôle langue française, CIEP

Synthèse, par Antoinette ZABARDI

Dans la conférence de Chantal LIBERT, il a été peu question du CECR et beaucoup de l'entreprise, en l'occurrence Renault, qui a décidé de se marier avec une entreprise japonaise.

Quels sont les besoins réels d'une entreprise qui s'internationalise et en quoi le CECR peut-il être utile ?

Pour Renault, une langue neutre a été choisie, ni le français, ni le japonais, mais l'anglais. Avec deux langues de travail : l'anglais pour tous et, à

l'intérieur du groupe Renault, une valorisation du français. Une entreprise qui s'internationalise doit préparer les compétences linguistiques et piloter la carrière de ses employés. Elle doit :

- mesurer le niveau en langue n'importe où dans le monde et à tout moment ;

- mesurer le niveau en langue pour prendre une décision de recrutement ;

- disposer d'un test orienté sur l'activité professionnelle.

L'anglais étant la langue de l'entreprise, le TOEIC a été choisi pour tester le niveau en langues - minimum 750 (TFI) outils américains - (certifié ETS : Educational testing service)

Le TOEIC®, test de français international pour évaluer le niveau de français des personnes non francophones. Le TFI évalue, par l'intermédiaire de questions à choix multiples, l'aptitude à comprendre, parler, lire et écrire le français dans des situations de communication dans le monde des affaires. On considère qu'il est impossible d'être un cadre à potentiel à moins de 850 sur l'échelle du TOEIC. La taille de la mesure du CECR n'est pas pertinente pour l'entreprise.

Comment détermine-t-on les besoins réels de formation en langue ? On analyse la situation et on prend en compte du contexte de la prise de parole. Il est nécessaire de construire un référentiel qui comprendra comme domaines : bâtiment, finance, métallurgie, banque, informatique, selon les cas.

Où envoyer les employés ? Il s'agit du contexte dans lequel l'apprenant, compte tenu de son niveau, peut ou pourra utiliser la langue cible pour son activité professionnelle. Les contextes 1 à 4 concernent la plupart des employés de l'entreprise. A partir de 5 : quelques personnes uniquement sont concernées car l'enjeu stratégique est fort : pas d'erreur, négociation avec interlocuteurs difficiles, enjeux forts pour l'entreprise).

Du côté des compétences ou objectifs professionnels, quelques compétences transverses : accueil - physique ou téléphonique ; échanges professionnels ; présentations devant des groupes ; échanges sociaux ; lecture professionnelle ; rédaction d'écrit professionnel.

Dire qu'un apprenant est à B1 en production écrite ou à B2 en réception orale, n'a aucun sens pour l'entreprise. Le croisement des niveaux de contexte ne correspond pas aux niveaux du Cadre ; les mesures ne conviennent pas parce qu'elles ne sont pas assez discriminantes pour un pilotage de carrière en entreprise.

Dans sa communication, Jean-Claude SENTENAC a développé un dispositif de formation en langues qui répond aux exigences des entreprises : développement des compétences de l'entreprise ; réponse différenciée pour chaque public ; réactivité du système et rapidité des réponses, donc un programme générateur de réponses adaptées. Ce dispositif combine les moyens et les modalités d'enseignement à distance et d'enseignement en présentiel. Le travail en ligne sert à préparer le travail en présentiel de simulations de situations professionnelles. Le CECR n'est ici utile que comme référence au temps pour les décideurs qui peuvent ainsi prévoir le budget de ces formations.

M. SENTENAC a présenté l'élaboration automatisée d'un programme de formation (entrée

des données du recueil de besoins et clic: syntaxe : on génère les objectifs, les contenus et on génère les supports - répertoriés dans une base). La tâche de l'enseignant consiste à décrire le scénario d'apprentissage de chacune des séquences de façon à assurer la traçabilité de son action. Les fiches d'animation sont mutualisées Mariela DE FERRARI a traité du français langue professionnelle. Le contexte institutionnel est nouveau, c'est celui du français en France en contexte francophone. La Loi du 4 mai 2004 fait de la maîtrise du français une compétence professionnelle. Le contexte économique aussi (secteurs d'activité en tension, comme le BTP ; métiers en mutation ; manque d'attractivité des branches ; différence entre offre et demande). Le contexte technologique est celui d'une mutation et d'une complexification des tâches. Ce qui caractérise le français en situation professionnelle, c'est le fait que toute situation de travail tourne autour de trois macro-actes de langage : on me dit de faire, on fait et on en rend compte.

Le CLP, tête de réseau, produit des outils pour les acteurs de la formation : en ligne, une étude « développer la formation linguistique au titre de la formation professionnelle » ; un Guide des pratiques pertinentes ; un outil de positionnement transversal en situation professionnelle.

Trois pôles sont définis : un pôle réflexif (le cognitif) ; un pôle organisationnel (environnement, contexte) ; un pôle communicationnel (le langage), qui se décrivent suivant quatre cercles de compétence.

De 1 à 4 : centration sur les tâches ; le poste de travail dans la chaîne des activités ; la vision d'ensemble de l'activité de l'entreprise ; la capacité d'intervention sur l'organisation de l'institution.

On procède

donc de l'environnement immédiat et récurrent à l'inconnu, de l'observation au décryptage et à l'autonomie, de la communication

simple aux actes discursifs complexes et imbriqués, de la transcription au transcodage.

Pour progresser dans les cercles le cadre européen a été utile pour les premiers niveaux mais doit être revu pour les niveaux supérieurs.

En conclusion de cet atelier, on observe que l'entreprise a des besoins particuliers qui ne tiennent pas compte du CECR. Parallèlement, les organismes de langue affichent le CECR comme outil de professionnalisation et de notoriété. Il y a donc un hiatus entre les deux.

Quelques propositions pour les entreprises : un test professionnel ; un diplôme professionnel modulaire qui utilise des simulations de situations professionnelles, mais cela pose le problème de la formation initiale et continue des formateurs.



Marguerite Hardy présente Québec 2008

Réactions de quelques participants

Jean Benoît Alokpon, Bénin : « *Beaucoup d'enseignements* »



« L'expérience que nous avons vécue pendant ces trois jours de colloque a montré que le Cadre européen commun de référence a besoin d'un toilettage pour être adapté aux pays d'Afrique francophone par exemple. Puisqu'il dépasse déjà le cadre européen et devient progressivement une référence mondiale, il doit rencontrer également les spécificités culturelles locales. Ces travaux étaient donc riches en enseignements. »

Nobutaka Miura, Japon : « *On travaille déjà dessus...* »



« On avait déjà choisi ce thème lors de notre dernier congrès national. C'est dire à quel point il nous intéresse au Japon. Dans la réalité, l'esprit du cadre est déjà introduit chez nous, et j'ai eu à partager cette expérience. »

Mamadou Coulibaly, Sénégal : « *le CECR n'était pas bien perçu...* »



« Ce colloque a été pour nous l'occasion de nous familiariser avec le CECR. Je dirais qu'avant ce colloque, il n'était pas bien perçu par nous autres. Les documents et les exposés nous ont été très utiles. Dans le cadre d'un transfert de connaissances, il est possible de prendre certains aspects de ce cadre et de les adapter à nos pays. »

Julian Serrano, Espagne : « *L'organisation a été très bien conçue* »



« L'organisation a été très bien conçue. Les ateliers et conférences étaient bien choisis. De manière générale, l'ensemble entre les conférences et les ateliers était bien articulé. J'ai également constaté une très forte participation des enseignants dans tous les ateliers, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce genre de manifestations. »

Raquel Pirca, Vénézuéla : « *Cette rencontre était nécessaire* »



« Cette rencontre était nécessaire pour tous les pays du monde. Il est apparu que le CECR était un instrument nécessaire, mais qui devait être adapté aux différents contextes. »

Manuela Ferreira Pinto, CIEP : « *Les gens connaissaient le CECR* »



« Au cours de ces travaux j'ai constaté que la plupart des gens connaissaient le CECR. Mais ce que certains semblaient ignorer c'est à quoi ça sert et comment l'utiliser. Il apparaît que quand il s'agit d'évaluation et de certifications, le cadre devient de plus en plus incontournable. Mais là où il pose problème c'est au niveau des activités en classe (par exemple la place de l'enseignant dans les classes, les pratiques de formation continue, etc.) ou les politiques linguistiques. A ce niveau, il faut une nécessaire adaptation aux contextes. Mais il faut avoir le temps et les moyens de le faire, et ça c'est une autre affaire. »

Mme Elbeely, Soudan : « *Marquée par les expériences des autres* »



« Le colloque était très intéressant. Les interventions dans les domaines du plurilinguisme et de l'interdisciplinarité étaient très pertinentes. J'ai été marquée par les expériences des autres, notamment de l'Egypte pour la réforme de leur système éducatif dans le secteur du français. »

Mme Anuradha Wagle, Inde : « *L'échange était intéressant.* »

« En Inde, on ne connaît pas beaucoup le CECR. C'était donc une occasion de le découvrir dans ses différents aspects, ses enjeux, ses problématiques, etc. J'ai pu parler du cas de l'Inde et l'échange était intéressant. »



Commission Afrique

Congrès de Lusaka: l'avenir de l'Afrique en débat

Le congrès de l'APFA-OI, qui se déroule du 24 au 28 septembre 2007 à Lusaka, la capitale de la Zambie, veut faire le point sur la jonction entre langues et développement en Afrique.



Félix Nicodème
Bikoï

Au moment où l'accent est mis sur la promotion des langues africaines comme condition d'un véritable développement durable du continent, où chercheurs, linguistes, pédagogues leur reconnaissent une double tâche, celle « fondamentalement ontologique de restitution des significations susceptibles de prolongement dans le discours scientifique d'une part ... (et celle) fondamentalement communicative de mobilisation des masses en vue d'une action révolutionnaire d'autre parts », et que les statistiques brandies à la face du

monde montrent que près de quarante ans après les indépendances, l'Afrique subsaharienne est la seule partie du monde qui se déscolarise et où le développement stagne, certains en sont venus à se demander, si à l'origine de cet état de choses, il n'y avait pas la question de la langue.

En clair, et s'agissant des pays francophones, la langue française, médium d'accès à la connaissance scientifique, et au savoir, mais que seule une petite partie des populations africaines pratique ne serait-elle pas un handicap au développement de l'Afrique ? Beaucoup d'observateurs notent d'ailleurs qu'il y a peu de pays au monde qui se soient véritablement développés en utilisant une langue étrangère.

Il s'agira donc de montrer que, loin d'être un frein au développement, la langue française, langue de communication internationale et d'accès au savoir scientifico-technique, peut être un puissant levier de développement.

Mais prenant en compte les critiques formulées ici et là, il faudra s'interroger sur les objectifs contenus, les méthodes de son enseignement aujourd'hui. En d'autres termes, quel français pour un véritable décollage de l'Afrique ?

PAR FÉLIX NICODÈME BIKOÏ,
PRÉSIDENT DE L'APFA-OI

Le congrès en brèves

CONFÉRENCIERS

Dominique WOLTON : Directeur au CNRS, spécialiste des TIC

ADAMA SAMASSEKOU : Président de l'Académie Africaine des langues

Jean Claude BEACCAO : Conseiller à division des politiques linguistiques au Conseil de l'Europe, Strasbourg)

Louis-Jean CALVET : Professeur à l'Université de Sorbonne (France)

Martine DEFONTAINE : Responsable de la politique du FLE (O.I.F)

PERSONNES - RESSOURCES

Pierre MARTINEZ : Professeur, Université Paris X Vincennes

Gérard VIGNER : Inspecteur Général, Académie de Versailles

NGALASSO MWATA : Professeur, Université de Bordeaux III

CARL EBOBISSE : Professeur, Université de Douala

Clément MBOM : Professeur, Université de Brooklyn New-York.

André Marie DIAGNE : Professeur, Université CHEIKH ANTA DIOP, Dakar

YOUSSEF ARRIF : Responsable FLE - OIF LOME

Pierre FONKOUA : Professeur, Université de Yaoundé 1 ; spécialiste des TIC.

Une AG en vue

Une Assemblée générale de l'APFA-OI se tiendra avant l'ouverture officielle du congrès et donnera l'occasion à chaque président d'association nationale de présenter les activités de son association depuis le congrès de Kigali de novembre 2003. Elle statuera également sur les modalités de renouvellement du bureau exécutif de l'APFA-OI et sera enfin l'occasion de faire le point sur la préparation du congrès mondial de Québec 2008.

Comité d'organisation du Congrès

FIPF

Dario PAGEL, Président de la FIPF

APFA-OI

Félix Nicodème BIKOÏ, Président de l'APFA-OI

NWANGWEGO Nolence, Président de la zone Afrique Australe

Le Président de la ZAF (Zambian Association of French Leaders)

Le Directeur de l'Alliance Française de Lusaka

MAE

Sophie LOVY, sous directrice du français au Ministère Français des Affaires Étrangères.

Denis SORIOT, sous-direction du français

Yannick RASCOUET, sous-direction du français

Comité scientifique

Félix Nicodème BIKOÏ : Président de l'APFA-OI

Jean-Pierre CUQ : Vice-Président de la FIPF

Auguste MOUSSIROU MOUYAMA (Université OMAR BONGO)

Guy OSSITO MEDIUM (Université du Bénin)

Pierre TCHOUGUI (Université de Yaoundé 1)

Secrétariat

Nathalie LEVRON (FIPF)

Isabelle DESNOUILLES (FIPF)

Nicole DJEUGOUE (APFA-OI)

Éditeurs/Médias

TV5

RFI

Le Français dans le Monde

Hachette International, CLE International, NATHAN, ...

Partenaires institutionnels

OIF

AUF

MAE

Prochain Grand Angle : le Congrès de la Commission du Monde Arabe.

Cent enseignants de français visitent la France

C'est dans le cadre du programme Profs-en-France, initié par le ministère français des Affaires étrangères et européennes.



Les professeurs de français visitent la Salle où siègent à huis-clos les membres de l'Académie française.

Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du plan triennal de 10 000 professeurs de français dans le monde, accueille des enseignants de français émérites par un séjour de haut niveau en France. L'objectif visé est l'actualisation et l'amélioration de leurs compétences linguistiques, culturelles et pédagogiques. Il a une double ambition :

- contribuer à la diffusion et à la promotion de la langue française dans le monde
- apporter un soutien valorisant à ces professeurs, ambassadeurs de la langue française, en

Cette année marque la première édition de ce programme. Cent enseignants de français ont été sélectionnés au Brésil, au Mexique et en Afrique du Sud. Du 11 au 24 juillet, ils ont tour à tour visité la ville de Paris et le département de l'Auvergne. Dans ce département où se trouve le Cavilam, ils ont également enrichi leurs connaissances pédagogiques.

leur proposant de vivre un événement fort en immersion en France, de nouvelles approches pédagogiques motivantes et la possibilité d'échanger entre eux leurs expériences issues de plusieurs pays.

Renseignement sur le site : www.profsenfrance.com

Sophie Lovy-Lazlo : « C'est une réponse pédagogique fort visible »

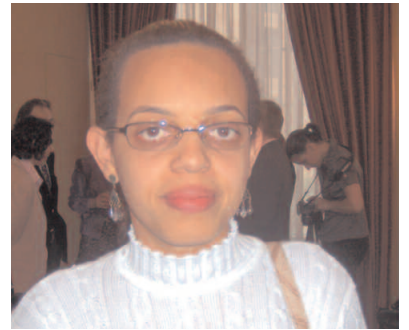
Extrait de l'adresse de la sous-directrice du français au ministère français des Affaires étrangères et européennes lors de la visite de l'Institut de France.

« Profs en France est la première édition d'un tout nouveau programme, par lequel nous avons souhaité honorer les enseignants de langues ; tout particulièrement, cette première année, les professeurs de français du Brésil, du Mexique et de l'Afrique du Sud, trois grands pays en transition, où la demande d'apprentissage du français est vive, où la motivation des enseignants est forte, où leur demande de soutien appelait une réponse pédagogique, politique, symbolique, fort visible. »



Derrière Sophie Lovy-Lazlo, on peut reconnaître Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française et Dario Pagel

Mme Gomes, professeurs de français au Brésil



« C'est une très bonne opportunité pour nous, profs de français, d'être ainsi en contact avec la culture française et de connaître d'autres personnes qui comme nous enseignent le français dans leurs pays. Cela m'apportera, à mon retour au Brésil, une forme de sécurité professionnelle et beaucoup de sérénité. C'est une très bonne expérience. »

Echanges est le bulletin trimestriel de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)

1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex
France

Directeur de la publication :
Dario Pagel

Réalisation et mise en page :
Horizon Intelligence Média / Jackson Noutchié-Njiké

Impression :
Image de Marc
40, rue des Roux - 94240 L'Hay-les-Roses

Distribution :
Isabelle Desnouailles et Nathalie Levron

Contact :
secretariat@fipf.org



Vient de paraître dans *Le français dans le monde* (numéro 352, juillet - août 2007)

Alors que la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ouvre ses portes à Paris, en lieu et place du Musée des colonies, quelles traces la colonisation a-t-elle laissées dans la société française d'aujourd'hui en particulier en ce qui concerne l'immigration ? Travail de mémoire inachevé, regard colonial projeté sur l'immigré, controverse quant à une « identité nationale » confrontée au multiculturalisme ... Autant de questions abordées entre autres par Édouard Glissant et Gérard Noiriel.

Côté didactique, les correspondances entre classes s'ouvrent aux nouvelles technologies pour faire de la langue un outil d'échange à la rencontre de l'autre.

En supplément, *Recherches et Applications* s'intéresse aux relations entre « langue et travail » dans un numéro coordonné par Florence Mourlhon-Dallies.

Et comme toujours : des nouvelles de la communauté des professeurs de français, l'actualité culturelle, documentaire, et les fameuses fiches pédagogiques...

Participez au prochain numéro : en répondant, avant le 15 octobre, à fpradal@fdlm.org, à la question suivante : « **L'apprentissage d'une langue étrangère 1 (comme l'anglais) peut-il servir à l'apprentissage d'une langue étrangère 2 (comme le français) ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?** »

Important : Répondez à notre enquête pour une relance du FDLM sur le site www.fdlm.org

Vous êtes adhérent à une association de professeurs de français membre de la FIPF, **beneficiez d'abonnements à prix réduit !**

	Zone 1 : Europe de l'Ouest / Amérique du Nord / Australie	Zone 2 : Europe centrale et orientale / Amérique centrale / Amérique du Sud / Afrique du Nord	Zone 3 : Afrique subsaharienne
Formule simple : 6 numéros + 2 CD audio + 2 numéros de Francophonies du Sud)	64 € au lieu de 80 € (frais d'envoi compris)	30 € au lieu de 80 € (frais d'envoi compris)	9 € au lieu de 80 € (frais d'envoi compris)
Formule référence : formule simple + 2 numéros de Recherches & Applications	77 € au lieu de 96 € (frais d'envoi compris)	40 € au lieu de 96 € (frais d'envoi compris)	11 € au lieu de 96 € (frais d'envoi compris)

En savoir plus sur : www.fdlm.org/fle/assos2006.rtf
9, avenue Pierre de Coubertin 75211 Paris Cedex 13, France
 Tel : +33 (0) 1 45 87 43 26 - Fax : +33 (0) 1 45 87 43 18
 Courriel : fdlm@fdlm.org - Site Internet : www.fdlm.org



L'ÉDITEUR DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

CLE International est l'éditeur du français langue étrangère depuis plus de 30 ans.

Notre mission est de proposer un catalogue riche et varié et d'offrir aux professionnels du FLE un matériel et des outils pédagogiques attrayants, novateurs et pratiques qui correspondent aux réalités de l'enseignement du français aujourd'hui, sur les cinq continents.

Notre souhait depuis toujours est de répondre aux besoins réels et aux attentes concrètes des professeurs et des élèves. C'est à

leur écoute, que nous avons su développer un savoir-faire et une expérience qui contribuent aujourd'hui à notre notoriété.

Qu'on enseigne en Chine, au Pérou, au Canada, en Grèce, en France ou ailleurs dans le monde, qu'on ait de longues années d'expérience ou non, le catalogue CLE International offre à chacun la possibilité d'animer et d'enrichir ses cours, de se former et d'innover.

Merci à tous de votre enthousiasme et de votre fidélité, notre maison, c'est aussi la vôtre !

CLE

INTERNATIONAL

L'éditeur du français langue étrangère